

HISTORIQUE

Un collectif d'associations qui se mobilise

Depuis 1993, L'ADAPEI de la Loire relayée ensuite par AVL (Association Vacances Loisirs) et le comité UFCV de la Loire, ont souhaité contribuer à cette démarche qualitative, d'abord en suscitant la réflexion commune menée dans la Loire, ensuite en mettant en œuvre des modules de formations, destinés aux animateurs et responsables de centres.

Aidés par le GRAFE, association lyonnaise qui conduit les formations mises en place, ces deux organismes sans but lucratif ont été rejoints depuis 1999 par d'autres associations concernées et partenaires, l'ADLV de Chambéry et l'ASSAGA, aujourd'hui AMAHC, qui constituent ensemble le collectif de réflexion et de travail qui conduit aux formations proposées dans le présent livret.

PARTENAIRES



POURQUOI ?

Les séjours accueillant des adultes en situation de handicap, évoluent dans un cadre juridique différent de celui des séjours pour enfants, et il n'existe pas de diplôme public reconnu pour ce type d'action.

La circulaire du 10 Juillet 2015, relative à l'organisation des séjours de vacances pour personnes handicapées majeures, rappelle l'importance de mise en place de formations afin de sensibiliser les accompagnateurs à la question du handicap et l'organisation des séjours adaptés.

LES FORMATEURS

Le G.R.A.F.E. réunit aujourd'hui une quinzaine de formateurs bénévoles. Engagés dans la volonté d'améliorer la qualité des séjours, la plupart ont une riche expérience de terrain. Avec des méthodes variées et participatives, ils permettront aux stagiaires d'appréhender toutes les facettes de l'encadrement de séjours adaptés.

FORMATIONS

D'ANIMATEURS ET DE RESPONSABLES DE SÉJOURS DE

VACANCES ADAPTÉS



G.R.A.F.E.

Groupe de Recherche et d'Action pour la Formation et l'Éducation

Association Loi 1901



14 Rue du Vallon Torey
69160 Tassin la Demi-Lune

Contact : grafe.formation@orange.fr

FORMATION DE RESPONSABLES DE SÉJOUR

La formation comporte 3 étapes chronologiques, chacune débouchant sur une évaluation et une appréciation.

Un module comprenant 2 x 2 jours de formation initiale, Une expérience pratique en tant que « responsable de séjour » ou « responsable-adjoint », de 14 jours au moins en 1 ou 2 séjour(s) accueillant des adultes en situation de handicap,

Un module de 2 jours de bilan, retours d'expériences et de formation complémentaire à l'automne .

A l'issue de ces trois modules, une attestation de compétences pourra être délivrée au vu des appréciations obtenues.



PRINCIPAUX CONTENUS DE LA FORMATION

- Mise en place pédagogique et organisationnelle d'un séjour.
 - Recrutement et animation d'une équipe.
- Gestion administrative, financière et alimentaire d'un séjour.
- Réglementations et responsabilités s'appliquant aux séjours.
- Gestion de situations ou comportements complexes,
- Spécificité de la personne handicapée en matière :
 - * d'activités * de rythmes de vie
 - * de comportements * de vie quotidienne
- Hygiène, santé et sécurité des participants.
- Les vacances comme moyen de rencontres et d'échanges.
- Le respect de la personne en situation de handicap.



ORGANISATION DU STAGE

Le stage se déroule en internat sur 2 week-end au printemps et un à l'automne.

Les horaires d'un week-end sont 9 h – 22 h le samedi et 8 h 30 – 17 h le dimanche.

SENSIBILISATION A LA FONCTION D'ANIMATEUR DE SÉJOUR

Ce module est destiné à accueillir un plus grand nombre de futurs animateurs, et de faire en sorte que leurs premières expériences avec des adultes en situation de handicap se passe sans appréhension et dans une ambiance sereine.

La période de 2 jours consécutifs est trop courte pour que nous puissions mettre en place une évaluation des stagiaires. Il s'agit donc bien d'une « sensibilisation », non d'une formation.



PRINCIPAUX CONTENUS DE LA SENSIBILISATION

- Le respect de la personne (en situation de handicap ou non)
- Les vacances comme moyen de rencontres et d'échanges
- Animation et conduite d'activités adaptées
- Capacité à accueillir les adultes en prenant en compte les spécificités de chacun
- La vie quotidienne : santé, repas, toilette, rythme et sommeil...
- Gestion de situations ou comportements complexes
 - Le travail en équipe



MÉTHODOLOGIE

Ces stages seront un lieu d'apports, d'échanges, de réflexion, et non un simple recueil de « recettes ».

Notre sensibilisation est basée sur des échanges d'expériences et de représentations entre participants et formateurs. Nous choisissons des méthodes de travail participatives afin de rendre possible, au maximum, l'expression et l'écoute de chacun.



ORGANISATION DU STAGE

Le stage se déroule durant deux journées lors d'un week-end.

Les horaires sont 9 h – 22 h le samedi et 8 h 30 – 17 h le dimanche.

DATES ET TARIFS

FORMATION DE RESPONSABLES DE SÉJOUR

16 et 17 Mars, du samedi 9H au dimanche 17H

6 et 7 Avril, du samedi 9H au dimanche 17H

12 et 13 Octobre, du samedi 9H au dimanche 17H

Prix du stage : 480 euros comprenant la formation, le repas et l'hébergement (360 pour les partenaires)

ATTESTATION

Ce stage ne prépare pas à un diplôme ou brevet officiel. Une attestation de compétences sera remise après évaluation finale et personnelle à chaque participant ayant suivi la totalité et ayant répondu aux critères d'appréciation



SENSIBILISATION A LA FONCTION D'ANIMATEUR DE SÉJOUR

25 et 26 Mai, du samedi 9H au dimanche 17H

Prix du stage : 160 euros comprenant la formation, le repas et l'hébergement (120 euros pour les partenaires)

EFFECTIFS ET ANNULATION

Les stages comprennent entre 15 et 20 personnes. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le stage en cas d'effectif insuffisant, ou d'en limiter l'effectif. En cas d'annulation à l'initiative des organisateurs, l'intégrité des sommes versées sera remboursée. En cas d'annulation par un participant, moins de 7 jours avant le stage, ou d'interruption en cours de formation, aucun remboursement ne pourra être effectué.